



Note d'information CDF 2020

Le 05/11/19

Madame, Monsieur,

Cette épreuve est accessible aux joueuses et joueurs licenciés à la FFB constituant des équipes de 4 à 6 joueurs.

Du 1^{er} tour au 1/4 de finale inclus les rencontres se font sur rendez-vous.

L'inscription se fait par l'intermédiaire des clubs, en y réglant un droit d'engagement de 72 €.

Les Clubs recevant peuvent demander un droit de table de 12€ par équipe.

L'entrée en Coupe de France 2020 se fait en fonction de l'IV de l'équipe :

Toutes les équipes d'IV inférieur à 200 doivent s'inscrire au premier tour.

TOUR 1 : Indice de Valeur < 200 : Inscription jusqu'au 18 décembre 2019.

Le 1er tour se déroulera du 1er au 27 janvier 2020, le match de rattrapage avant le 29 février.

Les équipes perdantes de la compétition, à l'issue de ce 1er tour participeront, sous réserve qu'elles conservent au moins trois de leurs membres, gracieusement à la qualification du Trophée de France.

TOUR 2 : Indice de Valeur 200 à 280 : Inscription jusqu'au 29 février 2020

Le 2ème tour se déroulera du 02 au 29 mars, le match de rattrapage avant le 02 mai.

TOUR 3 : Indice de Valeur 281 à 392 : Inscription jusqu'au 02 mai 2020.

Le 3ème tour se déroulera du 4 au 30 mai, le match de rattrapage avant le 28 juin.

Pour ces 3 premiers tours :

- Les équipes les mieux classées peuvent être exemptées, pour les besoins de l'organisation, afin d'obtenir un multiple de 4.
- Les rencontres sont déterminées par tirage au sort public « géographique » le comité étant découpé en 2,3 ou 4 poules.
- Les matchs (28 donnes) se jouent au KO. L'équipe gagnante joue le tour suivant. L'équipe perdante joue un match de rattrapage. Le vainqueur de ce match de repêchage participe au tour suivant, le perdant sort de la compétition

TOUR 4 ou Cadrage : IV 393 à 400 : Inscription jusqu'au 24 Juin 2020.

Le cadrage se déroulera du 01 Juillet au 05 Septembre.

A partir de ce cadrage inclus, les matchs sont déterminés par **tirage au sort intégral** et se jouent au KO, **sans repêchage**, en 3 tiers-temps de 10 donnes.

Les équipes ayant gagné leur match de cadrage participent au tour suivant.

Le 1/4 de finale : se déroulera du 07 Septembre au 02 Octobre 2020.

La date et le lieu des 1/2 FC et FC seront fixés ultérieurement.

Les dates des différents tirages au sort figurent dans le tableau récapitulatif ci-dessous ainsi que les règles pour le déroulement des rencontres.

Les lieux et horaires des **tirages au sort** seront communiqués sur le site du comité une semaine avant.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur des compétitions

Diane Oliven

Tableau récapitulatif :

Entrée des équipes	IV	DLI	Tirage au sort	DL match
Tour 1 (28 donnes)	$IV < 200$	Me. 18/12/19	Ve. 20/12/19	Lu 27/01/20
Repêchage			Me. 29/01/20	Sa. 29/02/20
Tour 2 (28 donnes)	$200 \leq IV \leq 280$	Sa. 29/02/20	Lu. 02/03/20	Di. 29/03/20
Repêchage			Ma. 31/03/20	Sa. 02/05/20
Tour 3 (28 donnes)	$281 \leq IV \leq 392$	Sa. 02/05/20	Lu. 04/05/20	Sa. 30/05/20
Repêchage			Lu. 01/06/20	Di. 28/06/20
Cadragage (3x10 don)	$IV > 392$	Me. 24/06/20	Me. 01/07/20	Sa. 05/09/20
¼ Finale de Comité (3x 10 donnes)			Lu. 07/09/20	Ve. 02/10/20

Les règles :

Les joueurs en activité professionnelle sont prioritaires pour fixer l'heure des rencontres.

Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est inférieure à 60 km l'équipe qui reçoit fixe le lieu de rencontre.

Si la distance séparant les clubs d'inscription des équipes est supérieure à 60 km, ces équipes doivent trouver un lieu de match à mi-distance à défaut d'autre accord.

Les équipes sont dans l'obligation de proposer au minimum deux dates, distantes au moins d'une semaine, par période de trente jours

Faute d'accord, un lieu, une date et un horaire de rencontre seront fixés par le directeur des compétitions.

Le gagnant du match doit inscrire le résultat sur le site de la FFB.

Les forfaits doivent être signifiés par écrit, mail ou sms avec une copie au directeur des compétitions.